

409LM4S/45

SOCIÉTÉ  
NATIONALE  
des  
CHEMINS DE FER  
FRANÇAIS

RECTIFICATIF N° 1  
A L'INSTRUCTION GÉNÉRALE  
M. T. 23 a N° 3  
V.B. 41 N° 1  
et SÉRIE M. — Transports N° 43  
du 20 janvier 1941

T

"Wagons de service"

**Page 2 — Article 4 — Wagons de Service 1<sup>re</sup> catégorie.**

5<sup>me</sup> ligne, supprimer « et ne figurent plus sur les situations TE. 2 ».

**Page 3 — Article 5 — Wagons de Service 2<sup>re</sup> catégorie.**

5<sup>me</sup> ligne, supprimer « et ne figurent plus sur les situations TE. 2 ».

**Article 6 — Wagons de Service 3<sup>re</sup> catégorie.**

4<sup>me</sup> ligne, supprimer « et ne figurent plus sur les situations TE. 2 ».

**Page 4 — Article 8 — Statistiques fournies par chaque Région.**

Coller le béquet ci-dessous sur les 3 premières lignes et **raayer le modèle du fiche** figurant à la suite.

Le numéro et la date du présent rectificatif seront inscrits en marge de l'Instruction Générale précitée.

Paris, le 1<sup>er</sup> janvier 1944.

*Le Directeur Général,*

**R. LE BESNERAIS.**

80/W. 15.581. — Paris, Imprimerie administrative Centrale, 3, rue de Furstenberg. C.O.L. N° 31-1372. (3141) - Marché 201

Rect. n° 1 à l'I.  
G. MT 23 a n° 3  
— VB 41 n° 1 et  
série M. — Trans-  
ports n° 43 du 20-  
1-41 (Béquet à col-  
ler sur le texte de  
l'article 8).

Le nombre des wagons de service de 1<sup>re</sup> et 2<sup>re</sup> catégories immobilisés toutes régions le 1<sup>er</sup> vendredi de chaque mois sera porté au tableau IV de la situation TE. 1 établie à la même date.